



COUP D'OÛIL

de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté

Numéro 8, décembre 2021

La révision des standards de pratique en protection de la jeunesse : point de vue des intervenantes¹

DANS LE CADRE DU CHANTIER SUR LA RÉVISION DES STANDARDS DE PRATIQUE EN PROTECTION DE LA JEUNESSE, PRÈS DE 130 PERSONNES ISSUES DES MILIEUX CLINIQUES ONT PARTAGÉ LEUR POINT DE VUE SUR LA NÉCESSITÉ DE CETTE RÉVISION ET SUR DES CONDITIONS À METTRE EN PLACE.

Au cours de l'hiver 2020, le ministère de la Santé et des Services sociaux a entrepris un chantier de grande envergure : la révision des standards de pratique en protection de la jeunesse, qui dataient de 1988 (rapport Harvey²). Des changements législatifs à la Loi sur la protection de la jeunesse, une transformation du réseau et de nouvelles réalités sociales ayant un impact sur la pratique en protection de la jeunesse ont rendu cette révision plus que nécessaire.

La première étape du processus de révision des standards en PJ est la recension et la synthèse des différentes données scientifiques, expérientielles et contextuelles relatives à la pratique en PJ, à laquelle a participé l'IUJD, le CRUJeF et l'INESSS. Dans ce contexte, l'IUJD a réalisé un rapport comprenant neuf recensions d'écrits sur diverses problématiques sociales, ainsi que les représentations d'intervenantes travaillant en protection de la jeunesse quant aux standards de pratique.

Ce coup d'œil s'attarde aux principaux constats issus des entretiens de groupe, réalisés auprès de 129 intervenantes, professionnelles et gestionnaires de la PJ provenant de 16 régions socio-sanitaires.

Que nous disent les intervenantes ? La nécessité de réviser les standards

Malgré que les intervenantes reconnaissent la nécessité de réviser les standards, elles ont relaté être en mode survie et éprouver des difficultés à atteindre quelque standard de pratique ou norme que ce soit sans compromettre la qualité de leur travail.

Elles estiment néanmoins nécessaire de repenser les standards afin qu'ils soient axés sur la qualité des interventions et adaptés aux réalités vécues sur le terrain. À ce titre, ils devraient par exemple refléter les spécificités des situations familiales et les nouvelles réalités avec lesquelles doivent composer les intervenantes. Ainsi, les standards pourraient inclure les éléments nécessaires

¹ Afin de faciliter la lecture de la présente section du rapport et considérant qu'une majorité de femmes a participé aux entretiens de groupe, nous avons employé le féminin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes lorsque les propos des participantes sont rapportés

² Harvey, J. (1988). Rapport sur l'analyse des activités de réception et de traitement des signalements, et d'évaluation et d'orientation en protection de la jeunesse, Montréal, MSSS, 82 p.



permettant d'offrir une qualité d'intervention à toutes les étapes du processus clinique. Cela permettrait d'éviter qu'ils ne soient que le reflet d'une quantité d'activités cliniques à réaliser au sein de balises temporelles définies.

« Tantôt on parlait de standards de pratique, d'évaluation de notre pratique, mais de miser sur la qualité et non pas la quantité [...]. Moi je pense qu'il faut vraiment y aller avec le jugement clinique, puis c'est de dire il y a des enfants que ça mérite qu'on voie régulièrement puis d'autres que ce n'est pas nécessaire qu'on voie à la même, même fréquence tout le temps ».



Les entretiens ont par ailleurs permis de constater une certaine méconnaissance des standards par les intervenantes, puisque plusieurs ont discuté notamment de normes provinciales ou propres à leurs établissements.

« Ça fait que, ça aussi, si on veut que les standards de pratique soient bien appliqués et compris, il faut qu'il y ait quelqu'un quelque part qui chapeaute ça, puis être capable de faire [connaître] les meilleures pratiques ou les meilleurs standards, puis de veiller à ce que ça soit fait ».

Cela suggère l'importance que soient développés des outils de diffusion afin que tous puissent s'approprier de manière uniforme ce qu'est un standard ministériel, une balise provinciale ou encore une norme locale.

Des standards de pratique ? Oui, mais...

Des entretiens réalisés est ressorti un constat sans équivoque, soit la nécessité que soient mises en place des conditions de travail et de pratique minimales, afin qu'il soit possible d'atteindre quelque standard de pratique que ce soit.

La reconnaissance du caractère spécifique de l'intervention en PJ est à ce titre un aspect essentiel, puisque les défis de recrutement et de rétention du personnel constituent un enjeu majeur pour que les intervenantes puissent assumer leur rôle de manière optimale.

« La loi sur la protection de la jeunesse c'est une loi d'exception. Alors est-ce qu'on pourrait dire que les gens qui travaillent à la Protection de la jeunesse sont quand même exceptionnels, des gens d'exception, dans le sens de valoriser cette pratique-là. »

L'utilisation d'un outil de pondération des charges de cas, qui prendrait en considération la complexité des situations et l'ensemble des tâches nécessaires à l'accomplissement d'un travail clinique de qualité, permettrait selon plusieurs d'améliorer les conditions de pratique.

« Moi je suis une intervenante qui a beaucoup d'expérience. Puis, je suis quelqu'un qui aime ça faire bien les choses. Dans les dernières années, j'ai vraiment eu l'impression qu'il fallait que je tourne les coins ronds très, très souvent. Puis, honnêtement ça me rendait mal à l'aise parce que c'est des risques qu'on prend. On prend de grands risques avec des enfants. »

Cet outil de pondération devrait prendre en considération le temps nécessaire à un soutien clinique adéquat, jugé essentiel par les intervenantes pour assurer la qualité des interventions auprès des enfants et de leurs familles. Plusieurs ont également mentionné le caractère essentiel de la formation continue, permettant de développer des expertises au sein des établissements. À ce titre, des standards de formation ou de mentorat permettraient que ces activités soient considérées dans la charge

de cas des intervenantes, tant pour ceux qui les reçoivent que pour ceux qui les dispensent.

La plupart des intervenantes plaident par ailleurs pour une certaine harmonisation des pratiques dans le respect des réalités propres à chaque région, notamment pour faciliter la collaboration lorsque plus d'une direction de la PJ est impliquée dans une situation. De plus, un partage provincial est souhaité de façon que les régions ou les équipes puissent s'inspirer mutuellement et gagner un temps précieux à ne pas refaire le même travail de fond déjà effectué ailleurs.

La collaboration avec les partenaires : primordiale

Au-delà des conditions de pratique, plusieurs intervenantes ont soulevé l'importance de la collaboration et ce afin que tous puissent contribuer à étendre le filet de sécurité autour des familles dans le besoin.

Cela plaide pour une meilleure compréhension par tous (milieux policier, scolaire, judiciaire, communautaire, service de proximité) de ce que constitue l'aspect clinique du travail dans un contexte d'autorité tel que la PJ. L'importance de favoriser le dialogue entre les sphères judiciaires et sociale a aussi été abordé, afin que tous soient outillés tant par rapport aux enjeux cliniques qu'aux enjeux légaux en matière de PJ. Enfin, renforcer les services de proximité est nécessaire de l'avis de plusieurs intervenantes, de façon que les familles aient accès aux services dont elles ont besoin, cela au bon moment.

Conclusion

Les propos précédents permettent de constater que les standards ne peuvent simplement être révisés et implantés dans le réseau, sans que ne soit pris en considération le contexte relatif à la protection de la jeunesse. Il est également essentiel d'agir sur les conditions de travail et de pratique des intervenantes, puisque plusieurs semblent à bout de souffle.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'Île-de-Montréal**

Québec 

Depuis le dépôt du rapport à l'été 2020, la seconde phase du processus de révision des standards de pratique a eu lieu, menée par l'IUJD et le CRUJeF. Cette deuxième phase consiste en une vaste consultation provinciale et multisectorielle d'experts en PJ. Les objectifs étant de conceptualiser les nouveaux des standards en PJ et d'identifier les priorités d'action pour le MSSS à court terme. Les prochaines étapes sont l'opérationnalisation des standards, l'implantation et le transfert de connaissances, le soutien à l'implantation et l'évaluation.

Rédigé par : Véronique Noël, coordonnatrice de la recherche (IUJD)

Source : Lafortune, D., Lesieux, É., Noël, V., Royer, M.N., Sarmiento, J., Couture, S. Maltais, C., Tremblay-Hébert, S., Lavergne, C. et Massé, S. (2020). Recension de données scientifiques, contextuelles et expérientielles dans le cadre des travaux de révision des standards de pratique en Protection de la jeunesse. Montréal: Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS Centre-Sud de Montréal.

Citation suggérée : NOEL, V. (2021) La révision des standards de pratique en protection de la jeunesse : point de vue des intervenantes. Coup d'œil de l'IUJD, Article synthèse n: 8. Montréal: IUJD, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

Documents

Rapport complet INESSS : Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (2000). Contribution à la révision des normes et standards en protection de la jeunesse : sommaire de la littérature portant sur les bonnes pratiques cliniques et organisationnelles. État des connaissances rédigé par Sira Camara et Ginette D'Auray. Québec, Qc : 67 p.

Rapport complet CRUJeF : Tarabulsy, G. M., Nadeau, F., Julien, C., Jobin, D., Lacerte, D., Huard, C., Langlois, É., et Gravel, J. (2020). Document synthèse du CRUJeF : données expérientielles et scientifiques. Québec, Centre de recherche universitaire sur les jeunes et les familles (CRUJeF) du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

L'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal repère, vulgarise et diffuse des outils ou de la documentation sur les jeunes en difficulté.